IMPLANTATION ET ORGANISATION DES ESPACES FUNÉRAIRES À LA TÈNE ANCIENNE ET AU DÉBUT DE LA TÈNE MOYENNE EN CHAMPAGNE À PARTIR DES FOUILLES RÉCENTES

Lola BONNABEL , Sylvie CULOT, Vincent DESBROSSE & Marion SAUREL

La Champagne a été intensément occupée pendant le deuxième âge du Fer. Ce pourtour oriental du Bassin parisien est un gisement exceptionnel en sépultures de l'âge du Fer. Cette richesse a eu un coût, car il est peu d'autres régions de France où le passé a été aussi systématiquement pillé. Au XXe siècle, ces saccages se sont accélérés, s'aidant du repérage par photographie aérienne et d'un usage abusif du détecteur à métaux, mais de véritables fouilles scientifiques ont aussi été mises en place. Au cours de ce siècle, l'intérêt va dépasser l'échelle de l'objet pour atteindre celle de la tombe et du site. Ces travaux scientifiques (par exemple Favret 1927, Brisson *et al*. 1970 et 1972, Rozoy 1987) furent la base principale d'une synthèse publiée en 1999 (Demoule 1999).

L'archéologie préventive a permis de multiplier les observations et d'agrandir encore les échelles d'analyse : les décapages et sondages systématiques ouvrent des fenêtres de milliers d'hectares offrant à l'examen l'organisation spatiale des sites entre eux tandis que des décapages plus ou moins extensifs permettent d'appréhender la morphologie des occupations funéraires. L'étude de ces occupations elles-mêmes, de leur structuration, de leur dynamique d'implantation, se fonde sur la confrontation de données de natures variées telles que l'architecture et la mise en scène de la tombe, le traitement des corps, l'identité des défunts, la chrono-typologie… Dans le cadre de cet article, nos objectifs restent limités. Il s'agit tout d'abord d'observer 2 fenêtres géographiques où occupations funéraires et habitat se côtoient. La question des types de sites funéraires sera ensuite évoquée ainsi que certains aspects caractéristiques de leur morphologie. L'étude s'appuie sur les travaux d'un projet de recherche initié en 2006 s'intitulant *Pratique funéraire et sociétés de l'âge du Fer en Champagne-Ardenne* auquel participent les auteurs.

IMPLANTATION RELATIVE DES CIMETIÈRES ET HABITATS CONTEMPORAINS

En 1999, Jean-Paul Demoule notait que *la position de la nécropole vis-à-vis de l'habitat reste problématique puisqu'elle n'a pu être observée qu'à Chassemy (Aisne) où l'habitat qui a été partiellement mis au jour au cours d'un sauvetage* (Rowlette & Boureux 1969) *se trouvait à 500 m environ de la nécropole fouillée au siècle dernier* (Demoule 1999, p 179).

En effet, retrouver les associations entre habitats et nécropoles laténiennes et comprendre comment les uns s'organisent par rapport aux autres se heurtent à plusieurs difficultés. Tout d'abord, les surfaces prospectées doivent être suffisamment vastes et/ou bien positionnées. Ensuite se pose le problème de la détection des petites occupations notamment domestiques. Enfin, dernier écueil, il faut disposer d'une quantité de mobilier datant suffisante pour pouvoir proposer une éventuelle contemporanéité entre les deux occupations. Les exemples où l'on peut mettre en relation un lieu funéraire et un habitat sont donc peu nombreux. Deux secteurs de la plaine crayeuse se prêtent néanmoins à cet exercice.

Les communes de Witry-lès-Reims et de Caurel, à quelques kilomètres au nord-est de Reims, ont fait l'objet d'intenses prospections à la fin du XIXe et au début du XXe siècle puis, récemment ces terroirs ont été concernés par des opérations d'archéologie préventive. Ainsi, aux 5 cimetières connus depuis un siècle, sont venus s'en ajouter deux. Les découvertes fortuites (réalisées lors de la construction de maisons à partir de 1840, puis, en 1875, du fort de Witry) pouvaient contribuer à corriger le biais des méthodes de prospection de l'époque qui privilégiaient certaines approches comme la toponymie, la position topographique, etc. En outre, la grande quantité de cimetières fouillés au XIXe siècle permettait déjà de noter quelques implantations préférentielles. Ainsi, en 1908, dans son article sur les cimetières gaulois de Witry-lès-Reims, Auguste Bourin notait que *contrairement à la plupart des cimetières gaulois situés le plus souvent sur le penchant d'une colline,* [celui de la Neufosse] *se trouve dans une gorge dont la direction est du nord-est au sud-est* (Bourin 1908). Les opérations archéologiques des quinze dernières années ont permis d'aborder des milieux topographiques variés. Les deux nouvelles occupations funéraires, Witry-lès-Reims, "La

Fig. 1 - Bussy-Lettrée (Marne), "Europort de Vatry, ZAC 2", "En Haut des Gravelles", site 24 -25. Responsable de la fouille: Nathalie Achard-Corompt Inrap.

Commelle" et Caurel, "Le Puisard" se situent toutes les deux dans la partie haute de versants. La partie explorée du cimetière de Caurel, implanté près d'une crête molle, a livré des tombes datées entre l'Aisne Marne II B et l'Aisne-Marne III C (Bonnabel *et al.* 2004 et note 1). Au nord, en descendant cette pente douce, 3 noyaux d'habitat ont été détectés, mais un seul est connu intégralement. Le premier est situé à seulement 250 m des tombes. L'occupation principale se concentre de l'Aisne-Marne IIB au IIIA (Saurel, dans Lenda en cours). Le deuxième « pôle » est marqué par un silo, situé à 530 m en bordure de projet. Le mobilier le rattache à la période laténienne sans qu'il soit possible d'être plus précis (Laloo 2005). Enfin, le dernier ensemble de structures, situé entre 550 et 750 m de la nécropole, est daté de l'Aisne-Marne IIB – IIC ("Le Puisard" 5, 7 et 8) et de l'Aisne-Marne III ("Le Puisard 14" ; Desenne dans Koehler 1997). La distance relevée sur le site de Chassemy, 500 m (Demoule 1999), entre donc dans la fourchette de celles observées à Caurel. Dans ce dernier cas, la présence de plusieurs noyaux de structures indique qu'il s'agit soit d'un établissement qui s'est déplacé (le chevauchement étant lié aux fourchettes de datation) soit de plusieurs habitats contemporains. Si la deuxième hypothèse se vérifiait, ceci pourrait expliquer l'existence de plusieurs noyaux synchrones peu espacés, dans des nécropoles comme celle de Witry-lès-Reims "La Commelle", car plusieurs établissements contemporains auraient enterré leurs morts sur le même relief. Pour pouvoir l'affirmer, il faudrait disposer d'une quantité de mobilier suffisante et approfondir la comparaison des productions des points de vue morphologiques et techniques.

1 - Le site a été appréhendé lors de deux campagnes ; la première en 1997 sous la direction de Bruno Robert et la seconde sous celle de Lola Bonnabel en 2001.

Le deuxième secteur est celui de l'Europort de Vatry où sur les 470 ha de ZAC sondés, 3 sites funéraires laténiens ont été repérés puis fouillés : Dommartin-Lettrée "Les Coupes" comptant 15 individus (Aisne-Marne IIIB-IIIC ; Paresys 2007), Bussy-Lettrée "La Basse Cour" , 3 défunts (2 femmes et un enfant ; La Tène B2-C1 ; Riquier *et al.* 2007) et Bussy-Lettrée "En Haut des Gravelles" (fig. 1), 5 défunts pour 4 tombes (3 femmes et 2 enfants dont un incinéré ; La Tène C ; Achard-Corompt *et al.* 2006). Ces sites funéraires, ainsi que les autres nécropoles fouillées à proximité, se trouvent dans la partie sommitale des petits monts (Bailleux & Riquier 2005). Seul le décapage d'"En Haut des Gravelles" a livré des structures d'habitat contemporaines, La Tène C, de la nécropole située à proximité. Le maillage très lâche des occupations, dans ces terres crayeuses éloignées des vallées, renforce cette probable contemporanéité. Là aussi le cimetière domine les structures d'habitat qui sont situées entre 50 et 150 m en contre bas, à l'est et au sud. À partir de la dernière structure d'habitat laténienne datée, on trouve successivement 3 tombes, un enclos quadrangulaire puis, au-delà, une fosse d'extraction non datée mais qui pourrait avoir un lien avec le monument. Un cimetière du même type - 4 tombes à proximité d'un petit enclos quadrangulaire - a été mis au jour à Perthes (Haute-Marne) dans un secteur sans relief significatif (Lallemand 1999). Cet espace recelant également plusieurs occupations domestiques diachroniques, il n'est pas aisé d'en rattacher, l'une en particulier, au cimetière.

Dans ces deux cas de la plaine crayeuse, Caurel et Bussy-Lettrée, le site funéraire est situé plutôt en haut de versant avec un ou plusieurs habitats contemporains implantés à proximité, plus bas dans la pente. Pour mieux vérifier cette relation et replacer le cimetière dans le paysage de l'époque, il conviendra de développer le corpus en prenant en considération l'ensemble des vestiges découverts y compris les vestiges d'habitat les plus discrets.

DES SITES FUNÉRAIRES DE MORPHOLOGIE VARIÉE

La culture Aisne-Marne se développe pour l'essentiel dans la partie septentrionale de la plaine crayeuse.

Quatre types d'occupation funéraire ont pu être observés grâce aux décapages extensifs :

- les nécropoles (dont l'étendue peut être plus ou moins exhaustivement décapée)
- les petits groupes de tombes ;
- la tombe isolée ;
- les inhumations en structure réutilisée, voire détournée.

La taille des lieux funéraires est peut-être corrélée à celle des habitats ou à leur durée d'occupation. Cependant, on observe également des variations géographiques, variations pouvant être d'origine culturelle car concernant des groupes humains différents, ou d'origine chronologique, toute la région n'étant pas occupée de manière homogène sur toute la période. Il convient aussi de noter que ces différents types de sites n'ont pas été détectés de la même manière. Les nécropoles ont systématiquement été perçues lors des phases de diagnostic. En revanche les autres formes d'occupations ont pu échapper aux tranchées et n'être découvertes que lors du décapage (Bonnabel *et al.* 2007). Ceci tend évidemment à donner une image prépondérante de l'usage de la nécropole et à sous-estimer le nombre des petits ensembles.

Les différents types d'occupations ne se répartissent pas de manière aléatoire d'un point de vue géographique (fig. 2). En frontière sud-est de la culture Aisne-Marne, dans le Perthois, zone alluvionnaire aux riches couvertures limoneuses, extrêmement exploitée archéologiquement, aucune nécropole de La Tène ancienne n'a été découverte ces 20 dernières années. En revanche, des tombes de cette période, dont une à char, ont été mises en évidence à Plichancourt "Les Monts" (2), dispersées au sein d'un lieu funéraire utilisé à différentes phases du néolithique puis à la fin de l'âge du Bronze et au Hallstatt final. Sur le site voisin de Perthes, carrière bénéficiant d'un suivi archéologique depuis 1992, on dénombre un petit groupe de 5 tombes de La Tène moyenne (Lallemand *et al* 1999) puis, 500 m plus loin, 2 autres sépultures isolées de la même période distantes de 140 m l'une de l'autre (3). La répartition géographique se combine avec une distribution chronologique particulière. Deux autres petits groupes de tombes de 3 et 5 défunts de La Tène moyenne se situent dans l'espace de l'Europort de Vatry, donc, comme à Perthes, au sud de la culture Aisne-Marne. Un troisième, regroupant 8 défunts (Durost *et al.* 2007), est localisé encore plus au Sud, près de Troyes, en dehors de l'aire culturelle de l'Aisne-Marne. Particulièrement dans cette zone des alentours de Troyes et plus généralement dans l'Aube, il est frappant de constater que les 4 autres opérations de fouilles récentes ayant révélé des squelettes laténiens livrent des inhumations en structures réutilisées (fig. 2), totalisant 23 défunts. La proportion de défunts en structures réutilisées issus des fouilles récentes (4) est là de 66 % contre 9 % à l'échelle régionale ! D'un point de vue chronologique, il semble que la pratique des inhumations en silos prend un essor particulier à partir de La Tène B2/C1.

2 - Onze hectares sondés et plus de six décapés.

3 - Découvertes lors d'opération successivement réalisées sous la responsabilité de G. Verbrugghe puis Y. Thomas

4 - Ce résultat pourrait peut-être se trouver tempéré par les résultats de diagnostique que nous n'avons pas intégrés.

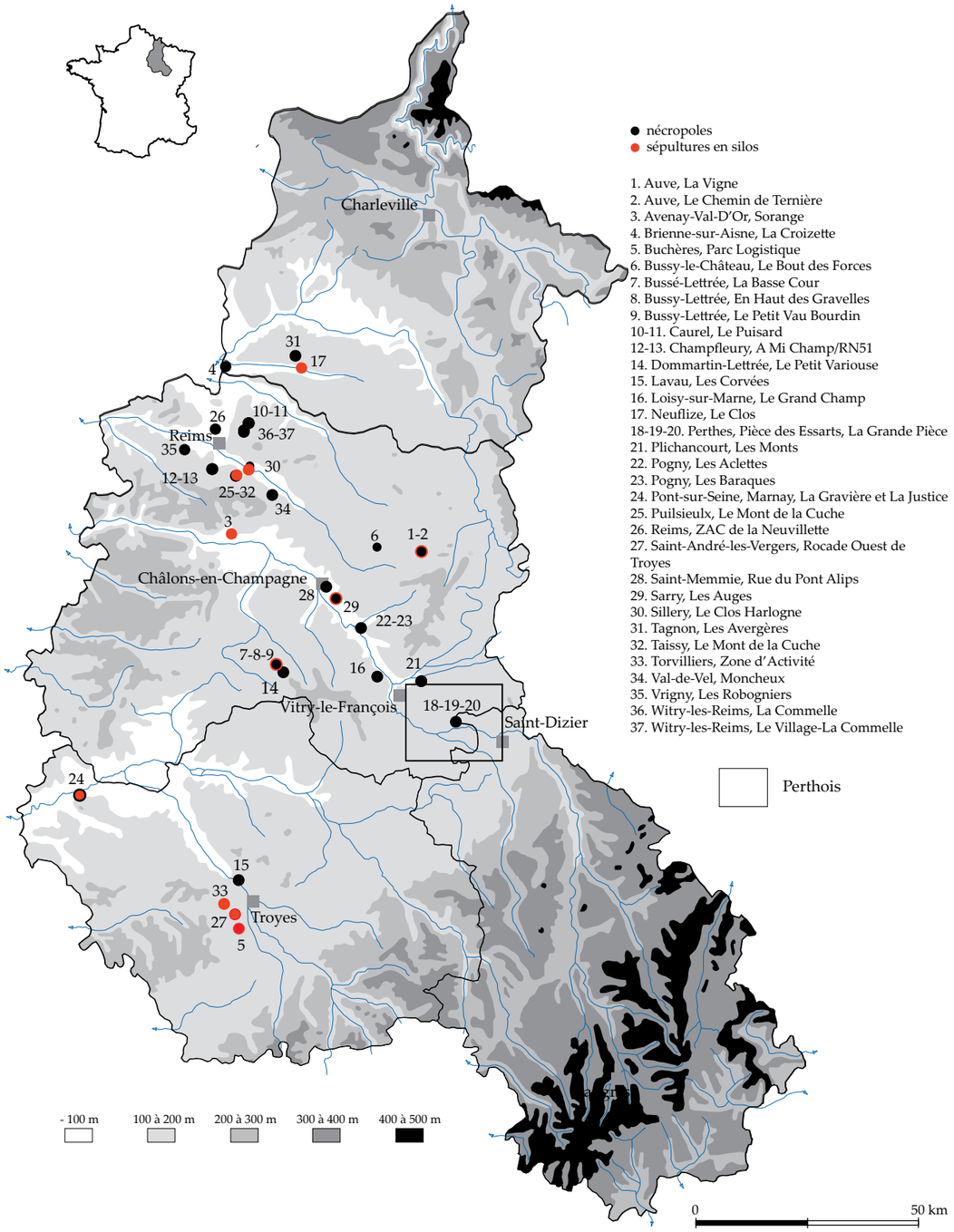

Fig. 2 - Répartition des sépultures et inhumations en structures réutilisées de La Tène ancienne et du début de à La Tène moyenne fouillées depuis 1997. Mise à jour novembre 2007 Christelle Lagatie (SRA) sur un fond de carte de Erick Tappret (†, SRA).

LES NÉCROPOLES DE LA TÈNE ANCIENNE : ASPECTS DE L'ORGANISATION

La nécropole n'est donc pas le seul lieu d'inhumation. Elle concerne néanmoins la majorité des défunts qui nous sont parvenus. Sur un corpus de 475 défunts, datés de La Tène A et La Tène C, 3 sites regroupent à eux-seuls 48,6 % des individus (5). On trouve ensuite de plus petits ensembles dont les limites spatiales ont été atteintes : 2 nécropoles de 29 individus chacune - 12,2 % des défunts - (6) et des petits groupes de 3 à 8 tombes (4,6 %). D'autres individus sont issus de structures d'ensilage réutilisées (9 %) ou sont isolés (1,2 %). Enfin les derniers exemples proviennent d'ensembles dont les limites sont incertaines.

Des propositions concernant l'organisation des nécropoles ont déjà été formulées, notamment par J.-P. Demoule (Demoule 1999) et J.-G. Rozoy (Rozoy 1981). L'apport des données récentes permet de décrire une réalité à la fois plus complexe et davantage normée.

Les sites ont été décapés de manière plus ou moins étendue en fonction des aménagements, sur une surface de 3 000 m² à environ 3 ha (fig. 3 et 4). À plusieurs reprises, des limites des nécropoles ont été atteintes par le décapage. Elles sont souvent inscrites dans un espace parallélépipédique, mais parfois la morphologie générale n'est pas décelable, comme à Val-de-Vesle ou à Reims "La Neuvillette", et la forme « ellipsoïdale » (Demoule 1999, p. 181) ne permet pas non plus de les décrire.

Au sein même de la nécropole, 4 paramètres présentent des variations significatives :
- la densité des tombes ;
- l'orientation dominante des sépultures ;
- l'organisation en groupe ;
- la structuration globale, au delà de l'échelle du groupe.

LA DENSITÉ DES TOMBES

Pour un nombre de défunts équivalent (74), la nécropole de Sarry "Les Auges" occupe moins de la moitié des 7 300 m² décapés, soit à peine 3 250 m², tandis que celle de Reims "La Neuvillette" s'étend sur les 3 ha décapés, même si les tombes sont plus concentrées en partie centrale et plus dispersées en périphérie.

L'ORIENTATION « PRINCIPALE » DES SÉPULTURES

Si les défunts ont presque toujours la tête disposée vers l'ouest, l'amplitude des variations va du sud-ouest au nord-ouest. L'orientation la plus septentrionale (Sarry "Les Auges", Pogny "Les Baraques", fig. 3) est à 90° de la plus méridionale (Auve "Le Chemin de Ternière", fig. 4). Au sein d'une même nécropole, les divergences paraissent liées aux regroupements de sépultures. Les cas de tombes disposées de manière antipodiques sont répétitifs. L'orientation des tombes semble parfois avoir pour objet de souligner les limites de la nécropole, comme à Caurel "Le Puisard" voire à Auve. L'homogénéité des situations au sein d'une même nécropole lui confère un aspect plus ou moins organisé. Ainsi, les nécropoles très structurées telles que Brienne-sur-Aisne, Sarry, Auve, Pogny, voire Val-de-Vesle (fig. 3 et 4) présentent chacune une orientation dominante très reconnaissable.

Pour Champfleury, les 2 groupes de tombes présentent chacun une direction principale différente : nord pour le groupe sud et ouest pour le groupe nord (fig. 4). Ces données récentes ne paraissent donc pas confirmer strictement ce que proposait J.-P. Demoule, soit une disposition des tombes vers le nord-ouest pour le sud et l'ouest de la zone Aisne-Marne, incluant Witry-lès-Reims et Sarry, même si elle paraît en effet la plus courante. En revanche, l'orientation plus franchement occidentale repérée pour le nord de la zone, soit le sud des Ardennes s'observe à Brienne-sur-Aisne (Demoule 1999, p. 182).

DE L'ORGANISATION D'UN GROUPE À LA STRUCTURATION DE L'ENSEMBLE D'UNE NÉCROPOLE

Les nécropoles paraissent structurées en fonction de deux nécessités : associer les défunts et organiser l'espace commun les accueillant.

L'association la plus proche est le partage de la tombe, puisque pour certaines nécropoles, le regroupement de plusieurs individus au sein d'une même fosse concerne plus de la moitié des défunts. Cette pratique ne sera pas abordée dans cet article où nous nous concentrerons sur l'organisation visible en plan (7). De même nous n'aborderons pas les hypothèses relevant de l'interprétation de la volonté de regrouper les défunts.

Le regroupement de deux tombes, le plus souvent côte à côte et parallèles, est très fréquent. Ce type

5 - Nécropoles de : Sarry "Les Auges", Reims "La Neuvillette", Val de Vesle "Moncheux", fouillées sous la responsabilité de L. Bonnabel, en collaboration avec S. Desenne pour la nécropole de Reims.

6 - Pogny "Les Baraques" et Brienne-sur-Aisne "La Comelle".

7 - La pratique de l'inhumation successive atteste cependant du marquage des tombes et de sa durabilité (Rozoy 1981). Les données récentes ont en outre permis d'illustrer les modes opératoires de ces pratiques.

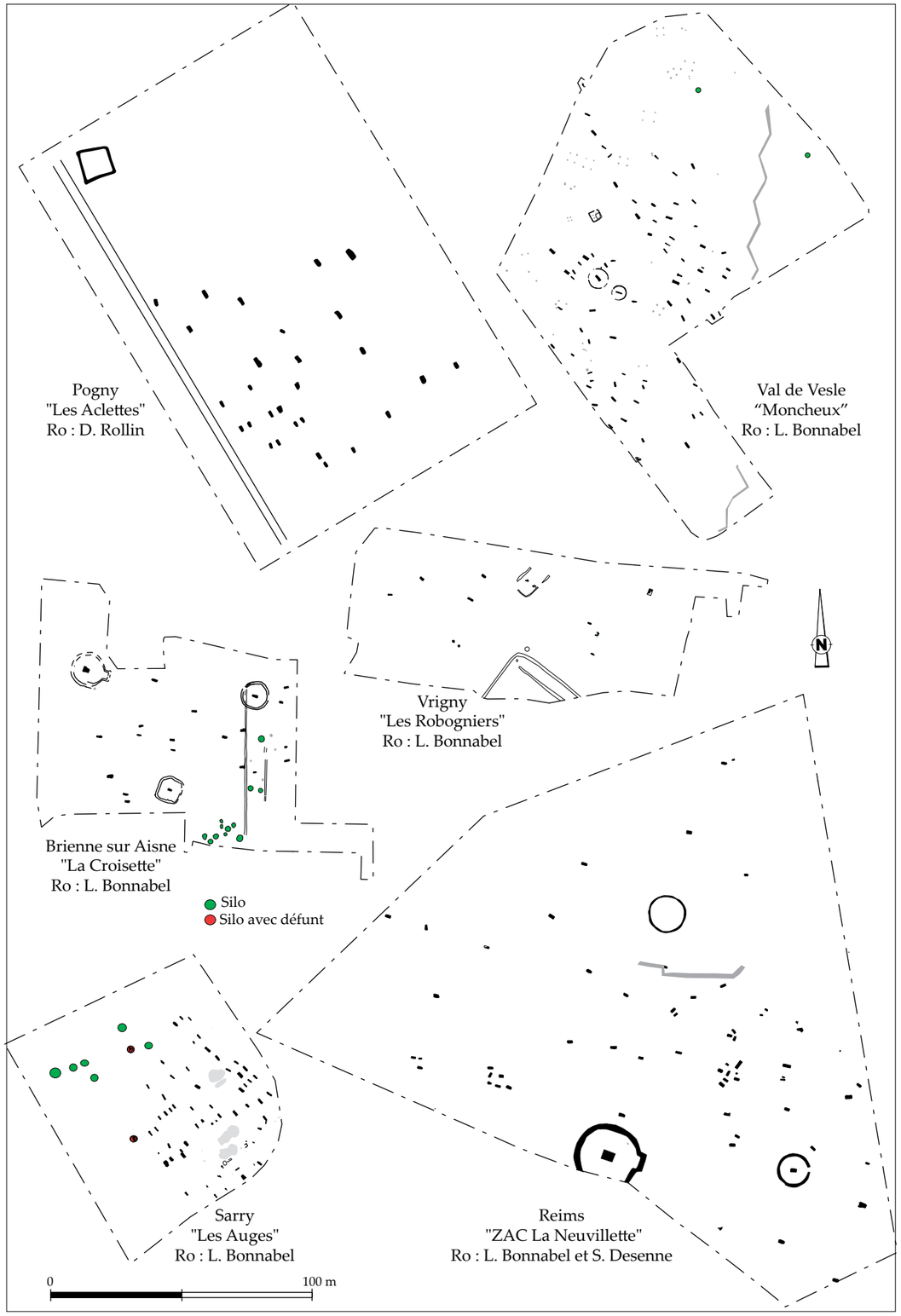

Fig. 3 - Plans simplifiés de nécropoles de La Tène ancienne (*fouilles Afan-Inrap*).

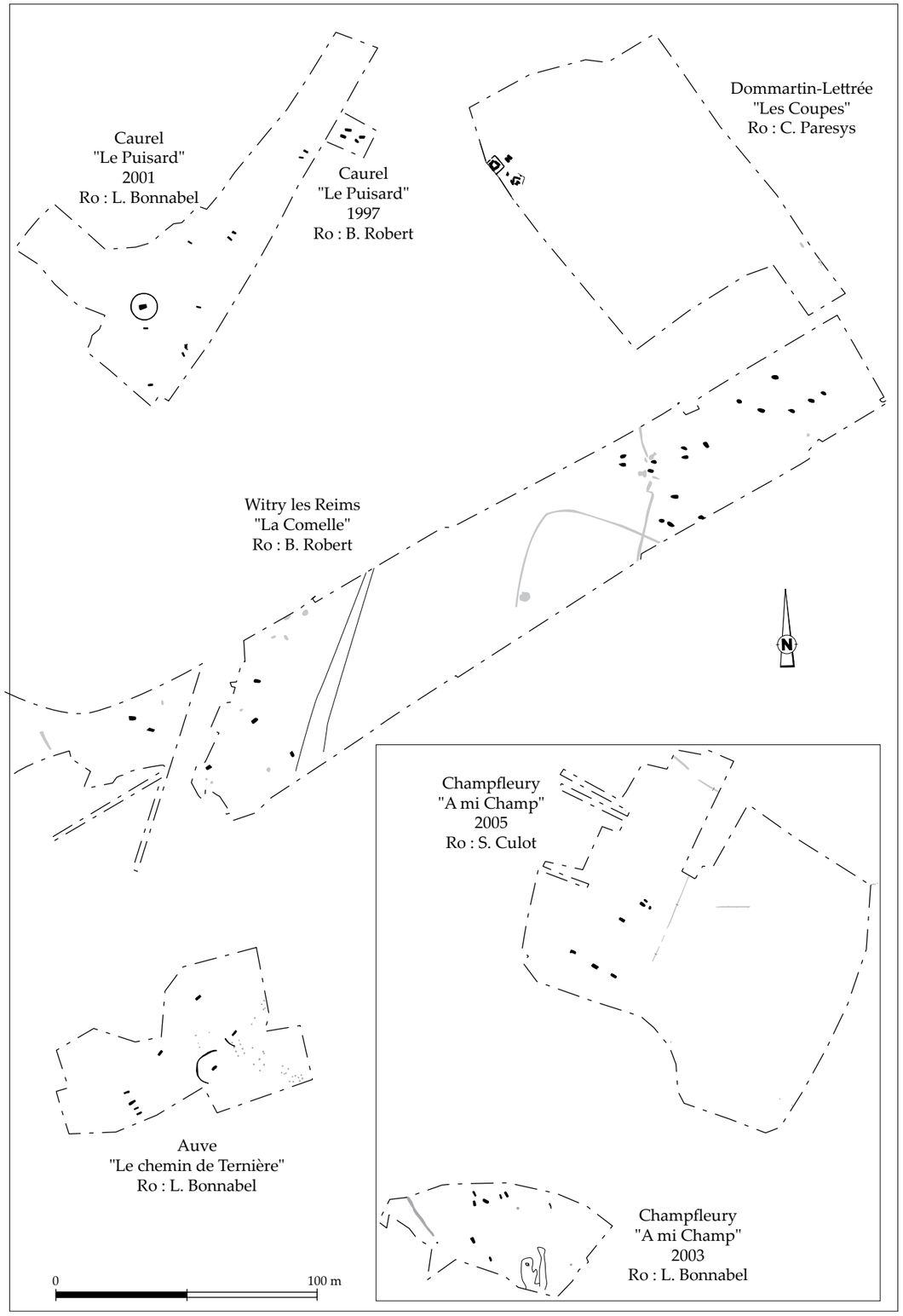

Fig. 4 - Plans simplifiés de nécropoles de La Tène ancienne (*fouilles Afan-Inrap*).

d'association est clairement établi à Brienne-sur-Aisne, Caurel "Le Puisard" et Pogny "Les Aclettes" (8) , voire à Witry-lès-Reims "La Comelle" (9).

Parfois, plus de deux tombes sont installées côte à côte, formant ainsi des rangées. C'est le cas à Auve mais également à Sarry et à Pogny, ce qui accentue l'impression d'une gestion globale de l'espace funéraire. Dans le cas de Pogny, des fosses accouplées peuvent s'organiser en rangées, permettant ainsi de répondre aux deux exigences : associer certains défunts et structurer un espace commun.

Le regroupement peut également se faire en « grappe », comme à Witry-lès-Reims "La Comelle". Dans d'autres cas, il s'agit de petits paquets plus ou moins parallélépipédiques, les tombes s'organisant parfois à angle droit les unes par rapport aux autres comme à Reims "La Neuvillette" ou à Champfleury "À Mi Champ". On retrouve, en réduction dans la forme de ces petits groupes, ce que J.-P. Demoule a défini comme étant les deux types de morphologie des nécropoles : quadrangulaire et ellipsoïdales (Demoule 1999, p. 181).

Si les sépultures groupées semblent disposées selon une logique propre à ce regroupement, les indices d'une organisation générale sont également plus ou moins apparents. Cette dernière se fait selon un maillage souple, à tendance orthonormé, avec, d'une part, des axes plus ou moins transversaux aux tombes, qui correspondent aux rangées (mais qui peuvent parfois être une bande de terrain incluant plusieurs tombes non strictement alignées), et, d'autre part, des axes correspondant plus ou moins à l'axe longitudinal de plusieurs fosses que nous appellerons « enfilades ». Des enfilades de tombes sont perceptibles sur les sites de Val-de-Vesle, Brienne-sur-Aisne, Sarry, Pogny, Reims, Champfleury, et parfois même sur des sites ou aucune rangée n'est perceptible comme à Reims ou Champfleury.

Rangées et enfilades permettent de souligner un autre élément structurant des nécropoles : les espaces préservés de sépultures. Ces espaces peuvent être allongés et alors interprétés comme des lieux de circulation ou dédiés à des pratiques en rapport avec l'inhumation ou le souvenir. Ce fait est particulièrement frappant à Val-de-Vesle, où une enfilade de tombes s'étend le long d'un espace accueillant des bâtiments qui peut être considéré comme le principal axe de circulation de la nécropole. Dans d'autres cas, l'espace préservé de sépultures s'étend sur tout le pourtour des

8 - Fouille réalisée sous la responsabilité de Denis Rollin, Afan, 1994.

9 - Fouille sous la responsabilité de B. Robert, (Bonnabel *et al*. 2004)

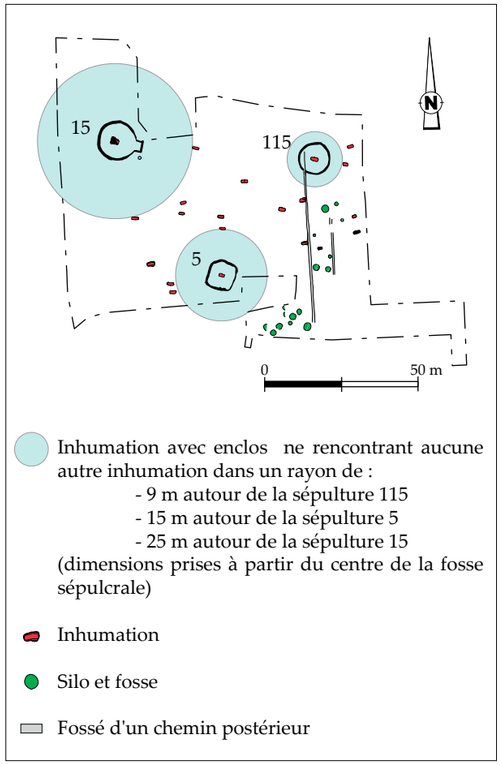

Fig. 5 - Espaces préservés autour des enclos sur la nécropole de Brienne-sur-Aisne

monuments funéraires. Il en est ainsi à Brienne-sur-Aisne (fig. 5) où la zone vide paraît, en outre, avoir un lien avec le caractère ostentatoire de la tombe, puisque le l'espace préservé le plus important est associé à la tombe à char dans son monument en trou de serrure. À Reims "La Neuvillette" également, l'espace le plus vaste entoure le monument en trou de serrure. Cependant, dans ce cas, une tombe isolée est, à chaque fois, installée dans cette zone qui, de ce fait, ne peut être considérée comme totalement préservée, mais apparait plutôt comme réservée.

Les monuments peuvent aussi souligner des axes de circulation comme à Val-de-Vesle, axe le long duquel sont également installées plusieurs sépultures qui présentent des indices d'ostentation ou de richesse sans que des traces d'architecture externe nous soient parvenues.

Les sépultures monumentales, outre ces espaces préservés qu'elles initient ou qu'elles soulignent, structurent la nécropole en en marquant les limites. Si l'on examine plus spécifiquement les tombes à char, celles de Brienne, Reims "La Neuvillette", Sarry et Caurel, sont toutes en position périphérique.

Dans le cas de Reims "La Neuvillette", il semble que l'organisation générale est dessinée par des

sépultures dites « isolées », dont le caractère monumental n'est pas toujours apparent. Quelques unes d'entre elles libèrent un espace vide de structure d'environ 25 m de rayon, mais d'autres ne présentent aucun indice de ce type, participant simplement à une enfilade. Pour cette nécropole, un enclos circulaire, peut-être plus ancien, est également structurant puisque certaines de ces tombes isolées sont installées autour de lui de manière concentrique. À Val-de-Vesle, des tumulus lithiques qui définissent des bandes et rythment l'espace interne ont été mis en évidence (fig. 6).

À la périphérie de la culture Aisne-Marne, la nécropole de Dommartin-Lettrée se distingue totalement des sites précédemment exposés par son organisation en petits enclos carrés regroupant plusieurs sépultures. D'un point de vue chronologique, elle est parmi les plus récentes. Cependant, celle d'Auve présente aussi les dernières phases de La Tène ancienne. L'origine de cette différence est sans doute davantage d'ordre régional, cet ensemble appartenant à la région de Vatry où d'autres nécropoles de ce type ont déjà été fouillées plus ou moins anciennement. Cette organisation en

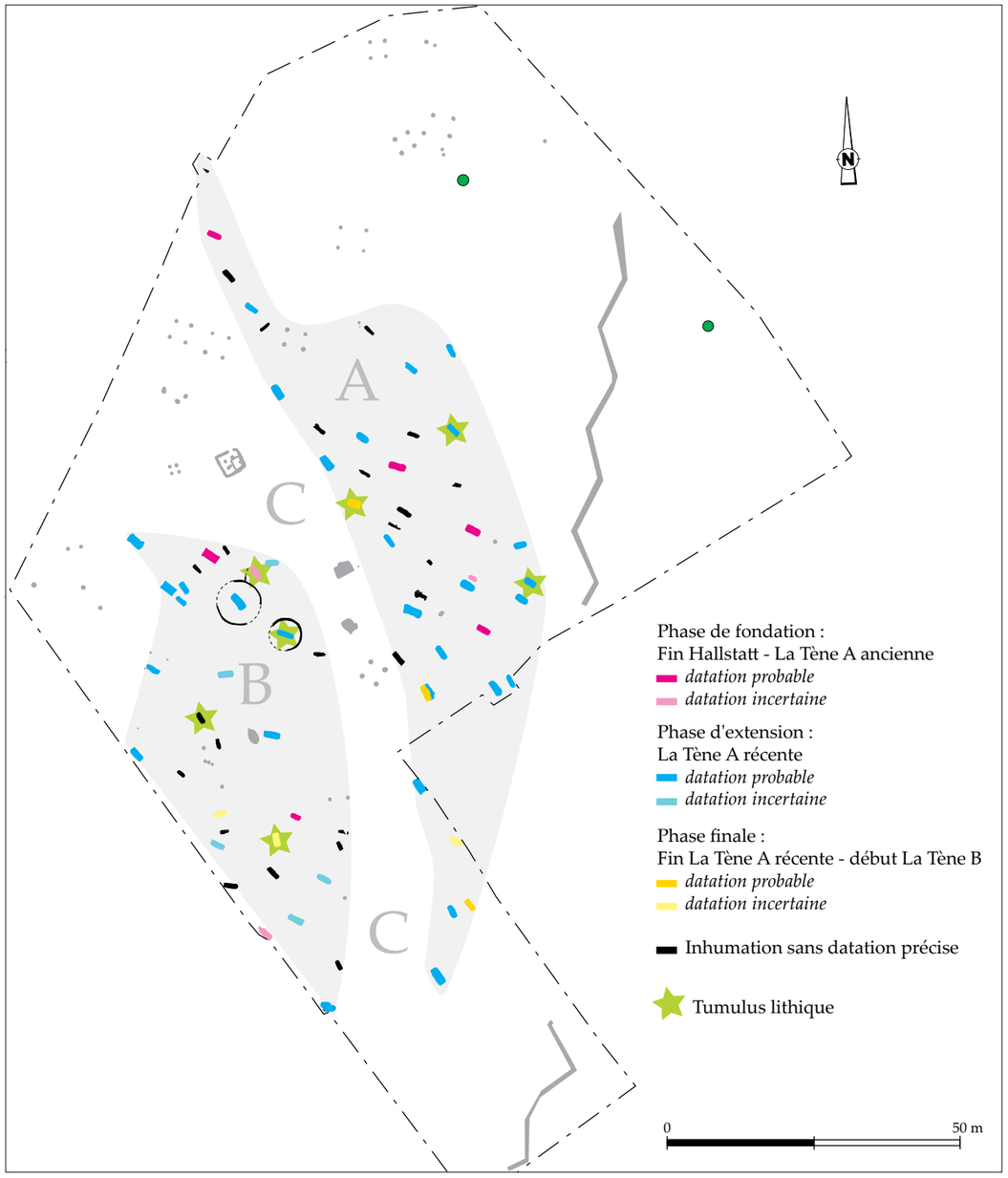

Fig. 6 - Plan des phases de la nécropole de Val-de-Vesle

fonction d'enclos carrés se mettrait en place dans cet espace géographique dès le milieu de La Tène ancienne subissant sans doute l'influence culturelle du Sénonais.

DYNAMIQUE D'OCCUPATION

L'impression générale qui se dégage des observations précédentes est que la nécropole se dessine au fur et à mesure du temps mais suivant une logique prédéfinie peut être dès sa fondation. À Auve, les sépultures sont d'abord implantées en rangées, de manière à constituer la limite ouest de la nécropole, puis, partant des deux tombes externes de cette rangée se forment en alternance deux enfilades, l'une Nord, l'autre Sud tandis que les dernières sépultures sont installées au dessus d'une tombe plus ancienne, au milieu de l'enfilade Nord. Cette impression de construction de l'espace commun au fil du temps se retrouve à Brienne-sur-Aisne : 3 sépultures monumentales marquent les limites de l'espace funéraire, or, la dernière, ceinte par un enclos carré, est l'une des tombes les plus récentes de la nécropole. À Witry-lès-Reims, les « grappes » se développent simultanément pendant les différentes phases de constitution de la « nécropole ».

Pour la nécropole de Val de Vesle (fig. 6), malgré les difficultés rencontrées pour dater des tombes perturbées qui appartiennent en outre à une phase d'occupation très brève, concentrée pour l'essentielle sur La Tène A, nous avons proposé une chronologie en 3 phases, « fondation », « extension », et « finale».

Lors de la phase de fondation, les sépultures sont dispersées sur la presque totalité des zones A et B. L'étendue de l'espace serait ainsi définie dès les premières installations. En revanche, l'orientation des tombes initiales ne souligne en rien ce qui sera celle de la nécropole lors de la phase d'extension. Une enfilade de 3 tombes est perceptible à la perpendiculaire d'un effet de « rangée » entre 3 autres tombes pourtant assez éloignées entre elles. En outre, 4 sépultures paraissent s'organiser en arc de cercle. Si cette disposition a pu être montrée à Reims "La Neuvillette" pour des tombes entourant un monument, ce type d'aménagement n'est pas ici perceptible peut-être du fait d'un problème de conservation. Un tumulus de terre et de pierre paraît être installé (10) en bordure de la zone C qui pourrait donc être déjà conçue comme un espace préservé.

Lors de la phase d'extension, la multiplication des enfilades et des rangées impulse une nouvelle dynamique d'orientation à la nécropole, légèrement plus septentrionale. Les variations dans l'orientation des tombes se multiplient et des sépultures plus anciennes servent de repère à l'implantation des nouvelles avec lesquelles elles sont plus ou moins en rangée dans une même bande de terrain. L'espace préservé C paraît alors clairement défini comme un axe majeur. Il est souligné par des tombes en enfilade en zone A et il sert de repère d'implantation et d'orientation. L'organisation de la zone B est moins évidente. Un tumulus en partie lithique (11) est aménagé en zone A, sur la limite nord-est de la zone, « en face » d'un tumulus du même type construit lors de l'étape précédente, et un second se trouve au sud de cette ancienne sépulture. Un troisième est établi en fin de période, également en bordure nord-est de la zone A.

Lors de la phase finale, 3 sépultures en zone A bordent la zone C et soulignent sa limite sur un peu de sa moitié sud : elles sont en enfilade, avec une quatrième placée en bordure sud-est de la nécropole. Deux autres tombes prennent place au cœur de la zone B. Les orientations présentent le maximum de variation. Deux de ces sépultures sont surmontées d'un tumulus en partie lithique. L'une d'elles est implantée dans la « rangée » dessinée par deux autres sépultures tumulaires, une fondatrice et une autre datant de la phase d'extension, à mi-distance entre ces deux tombes. Cette rangée, qui s'est constituée de manière régulière au cours des 3 phases de la nécropole, révèle une cohérence dans la gestion de l'espace et souligne la volonté de dessiner un paysage commun sur la durée. L'autre sépulture à tumulus lithique de cette dernière phase est installée en zone B où elle crée une rangée plus ou moins parallèle à la précédente, avec une tombe tumulaire installée en bordure nord-est de la zone A à la toute fin de la phase d'extension. Outre les rangées, cette organisation qui s'inscrit sur la durée de la nécropole est également lisible à travers les enfilades qui sont également constituées de tombes des différentes phases.

RELATION ENTRE NÉCROPOLES ET ESPACES À VOCATION DISTINCTE

Sur toutes les nécropoles de La Tène ancienne, on a systématiquement noté, à proximité, la présence de structures autre que des tombes (silos, trous de poteau). Pour l'instant, lorsqu'une chronologie relative entre les deux occupations a pu être proposée, l'occupation funéraire est, soit postérieure (Val-de-Vesle, Auve), soit antérieure (Sarry, Brienne sur Aisne), mais jamais contemporaine. Dans tous les cas, les espaces ne se superposent pas totalement et ils peuvent être seulement juxtaposés.

10 - La datation n'est pas certaine mais les propositions à partir du métal, sur un bracelet à emboîtement et incisions, et de la céramique sur une forme simple sont convergentes.

11 - Des comblements de sédiment puis de pierre ont été mis en évidence dans des sépultures à coffrage lors de la fouille, ce qui a permis d'identifier des tumulus en partie lithique.

NÉCROPOLES DE LA FIN DE LA TÈNE ANCIENNE ET DE LA TÈNE MOYENNE

La caractéristique principale de ces ensembles, si l'on fait abstraction d'une tombe de Bussy-le-Château qui doit appartenir à un ensemble plus vaste, est la faible quantité de défunts réunis : de 3 à Bussy-Lettrée "La Basse Cour" à 8 à Lavau "Les Corvées". Rappelons que tous ces ensembles sont, soit en limite sud de la culture Aisne-Marne (les deux sites de Bussy Lettrée, Perthes), soit encore plus loin vers le sud (Lavau, près de Troyes). Ce dernier ensemble se distingue des précédents par d'autres aspects : son installation dans une ancienne zone d'extraction, la disposition des tombes et le recoupement partiel des fosses sépulcrales (Durost *et al*. 2007).

Une autre parenté, pour 3 des 5 exemples, est la présence d'enclos carrés. L'aire de ces derniers peut renfermer une sépulture (Bussy-le-Château) ou pas (Bussy-Lettrée "En Haut Les Gravelles" Perthes). Les orientations sont de préférence nord/sud et, lorsqu'elles sont est/ouest, la tête est plus souvent à l'est. Ces choix dans les orientations marquent donc une rupture très nette avec La Tène ancienne.

CONCLUSION

Les zones de la plaine champenoise activement sondées et fouillées montrent que les sites funéraires apparaissent de préférence situés plus haut sur le versant, surplombant les habitats contemporains. Il sera cependant nécessaire d'élargir l'observation pour confirmer cette tendance.

Les données actuelles permettent de souligner la très grande variété des sites funéraires. Si la nécropole est un lieu regroupant la majorité des défunts qui nous sont parvenus, ceux-ci peuvent également reposer dans une tombe isolée ou appartenant à un petit groupe ou, encore, avoir été inhumés dans une structure de stockage abandonnée. Pour ce qui est des nécropoles, la typologie en deux groupes principaux - nécropoles à tombes groupées en rangée et à tombes dispersées - ne tient plus. Il apparaît, à la lumière des données récentes, qu'une nécropole comme celle de Brienne-sur-Aisne caractérisée par peu de sépultures et une faible densité peut être très structurée tout en ne présentant pas de rangées réelles. Certaines grandes nécropoles dense (Val-de-Vesle) ou non (Reims "La Neuvillette") ne livrent leur organisation qu'à l'issue d'une analyse spatiale fine. Au vu de la disposition des tombes, l'existence de marquage ne fait pas de doute, mais l'aspect monumental de ces marquages, parfois évident (fossés d'enclos), ne peut-être que restitué dans d'autres cas en étudiant les espaces vides périphériques préservés sur le pourtour des sépultures. Espaces préservés et tombes monumentales contribuent à structurer le paysage funéraire aux différentes phases de son histoire : monuments soulignant l'axe de circulation et tumulus lithiques « alignés » comme à Val-de-Vesle ou maintien d'un vide périphérique plus ou moins vaste sur le pourtour des tombes, comme à Brienne. Pour lire ce paysage funéraire dans toute sa complexité, il s'agit de considérer les modes de compromis entre l'association de certains défunts et l'organisation générale, l'un ou l'autre pouvant paraître primer en fonction des ensembles. Cet espace commun, utilisé pendant des décennies, voire parfois sur plus de deux siècles, est structuré, architecturé, marqué et signifiant pour les groupes pratiquant l'inhumation de leurs défunts et leur souvenir. Lors du choix de l'emplacement d'une tombe, en fonction de critères liés à l'identité sociale du défunt, différents éléments vont servir durablement de repère : les monuments, les espaces préservés ainsi que l'emplacement et l'orientation des tombes précédentes qui peuvent être organisées en rangées ou enfilades, croisant ou soulignant les zones vides utilisées comme axes de circulation ou vouées à accueillir pratiques sociales et/ou cultuelles. Dans les alentours de Reims, notamment sur les communes de Caurel, Witry-lès-Reims, Champfleury, Vrigny, il est difficile de savoir si l'on a affaire à plusieurs petits cimetières distincts ou non. L'objectif à venir, au fur et à mesure des opérations, sera de comprendre si, comme à La Neuvillette, ce qui parait être des groupes dispersés ne s'organise pas plutôt à l'échelle de grandes nécropoles. Dans d'autres cas, les distances concernées sont telles que l'on est probablement plus dans le cadre d'une seule et même nécropole. Pour la zone Witry/Caurel, l'hypothèse de différents noyaux d'habitat venant inhumer leurs défunts dans différents groupes de tombes, de préférence sur la pente des rares et faibles éminences du secteur, peut être émise, mais peut-être le territoire dévolu aux morts de ces différents groupes est-il lui même régi par des règles collectives, comme c'est le cas à Reims "La Neuvillette". C'est une hypothèse qu'il s'agira de vérifier : si elle s'avérait exacte, cela montrerait, pour le paysage comme pour la nécropole, deux niveaux de décision, celui du groupe et celui d'une collectivité de groupes ou d'une autorité centrale qui organise l'espace entre les groupes.

BIBLIOGRAPHIE

ACHARD-COROMPT Nathalie, BOCQUET Sylvie, BONNABEL Lola, CAMBOU C., FRIBOULET Muriel, GESTREAU Raphaël, GIRY Karine, PARESYS C. & YVINEC Jean-Hervé (2006) - *Bussy-Lettrée (Marne) "site 24-25", Europort de Vatry, ZAC 2*, Document final de synthèse, Inrap SRA Champagne-Ardenne, 2 vol.

BAILLEUX Grégoire & RIQUIER Vincent (2005) - « Colonisation et occupation de la plaine crayeuse à l'époque protohistorique » dans COLLECTIF (2005) - *Europort Vatry : les pistes de l'archéologie. Quand la plaine n'était pas déserte…*, Éditions Dominique Guéniot, p. 119-127.

BONNABEL Lola, DESENNE Sophie, ROBERT Bruno (dir.) & BRETON Cécile, MARTIN Gérard, MOULHERAT Christophe, RAPIN André, ROZAS Suzanne, PAICHELER Jean-Claude, SUNDER Frédérique (2004) - *Witry-lès-Reims (51) "La Comelle" et Caurel (51) "Le Puisard" Les nécropoles gauloises*, 3 vol. (texte, catalogue, inventaire) document final de synthèse Afan, dépôt SRA de Champagne Ardenne, Châlons en Champagne

BONNABEL Lola, PARESYS Cécile & KOEHLER Alain (2007) - « Diagnostic en milieu funéraire en Champagne-Ardenne » dans *Le diagnostic des ensembles funéraires*, textes rassemblés par AUGEREAU Anne, GUY Hervé, Les cahiers de l'Inrap n°1

BOURIN Auguste (1908) - « Extraits du journal d'un fouilleur. Les cimetières gaulois de Witry-lez-Reims », *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, I, p. 27-31.

BRISSON André, HATT Jean-Jacques & ROUALLET Pierre (1970) - « Le cimetière de Fère-Champenoise, faubourg de Connantre », *Mémoire de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, t. LXXXV, p. 7-26

BRISSON André, HATT Jean-Jacques & ROUALLET Pierre (1972) - « Le cimetière gaulois Le Tène Ia du Mont-Gravet à Villeneuve-Renneville », *Mémoire de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, t. LXXXVII, p. 7-48

DEMOULE Jean-Paul (1999) - *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VIe au IIIe siècle avant notre ère*. Revue archéologique de Picardie, n° spécial 15, Amiens, 406 p.

DUROST Raphaël, PARESYS Cécile & RIQUIER Vincent (2007) - « Occupations domestique et funéraire de l'âge du Fer à Lavau (Aube) », *Revue archéologique de l'Est*, t. 56, p. 87-108.

FAVRET Pierre.-Marcel (1927) - « Les nécropoles des Jogasses à Chouilly »,, *Revue archéologique*, Ve série, t. 25, 1927, p. 326-348, Ve série, t. 26, 1927, p. 80-146.

KOEHLER Alain (1997) - *Caurel (Marne), "Le Puisard"*, Document final de synthèse, Inrap SRA Champagne-Ardenne.

LALLEMAND David (1999) - *Perthes (Haute-Marne), "La Pièce des essarts"*, Document final de synthèse, Afan SRA Champagne-Ardenne.

LALOO Pieter (2005) - *Caurel (Marne), "Le Puisard", 2e phase*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap SRA Champagne-Ardenne.

LENDA Stéphane (en cours) - *Caurel (Marne), "Le Puisard"*, Document final de synthèse, Inrap SRA Champagne-Ardenne.

PARESYS Cécile (2007) - *Dommartin-Lettrée (Marne), "Les Coupes"*, Document final de synthèse, Inrap SRA Champagne-Ardenne.

RIQUIER Vincent, BONNABEL Lola, DUDA David, MAILLY Sylvie, PARESYS Cécile & SAUREL Marion (2007) - *Bussy-Lettrée (Marne), "ZAC 1 Europort Vatry", site 1 à 3, "La Basse Cour"*, Document final de synthèse, Inrap SRA Champagne-Ardenne.

ROZOY Jean-Georges (1981) - « Quelques structures de nécropoles celtiques à La Tène 1 dans la France du Nord, et leur signification », dans *l'âge du Fer en France septentrionale*, Mémoires de la Société archéologique Champenoise n° 2, supplément au bulletin n° 1, 1981, p. 177, 229.

ROZOY Jean-Georges (1987) - *Les Celtes en Champagne, Les Ardennes au second Age du fer : Le Mont Troté, Les Rouliers*, Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, n° 4, 2 vol.

TRUC Marie-Cécile (2002) - *Caurel (Marne), "Le Puisard", 1e phase*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap SRA Champagne-Ardenne.

Les auteurs

Lola BONNABEL
Inrap Grand Est Nord, Champagne-Ardenne. UMR 7041 Arc-Scan.

Sylvie CULOT
Inrap Grand Est Nord, Champagne-Ardenne.

Vincent DESBROSSE
Inrap Grand Est Nord, Champagne-Ardenne.

Marion SAUREL
Inrap Grand Est Nord, Champagne-Ardenne. UMR 8546.

Résumé

Depuis une dizaine d'années, l'essor de l'archéologie préventive a permis de constituer un nouveau corpus de sites funéraires de La Tène ancienne et moyenne en Champagne et de mieux saisir leur environnement grâce aux décapages extensifs et à la concentration des opérations sur certains secteurs. Dans les deux exemples présentés, les tombes sont localisées à une distance variable de l'habitat, mais plus en hauteur sur le versant. Si la nécropole reste le lieu d'où proviennent la plupart des défunts, ceux-ci peuvent également être inhumés isolés, en petits groupes, ou dans des structures d'habitats réutilisées, avec des variations d'ordre chronologique et géographique. Pour les nécropoles de l'espace Aisne-Marne, l'alignement des sépultures, les espaces préservés et les tombes monumentales contribuent à structurer le paysage funéraire aux différentes phases de son histoire et invitent à réfléchir sur les modes de compromis entre association de certains défunts et organisation générale.

Mots clés : Territoire. Organisation des nécropoles. Monuments funéraires. Aisne-Marne. La Tène. Champagne.

Abstract

Over the last 10 years or so, the boom in preventive archaeology has provided us with a renewed corpus of Early and Middle La Tène burial sites in the Champagne district, together with a better understanding of their context, thanks to large-scale scraping and to the concentration of works in certain areas. As concerns the two cases under discussion here, the distances between the burials and the settlements vary, but the burials are higher on the slope. If most of the deceased are found in the necropolis itself, some have also been buried alone, or in small groups, or in reused dwellings, with certain chronological and geographical variations. As concerns the cemeteries of the Aisne-Marne area, the rows of burials, the empty spaces and the monumental tombs are the major features giving shape to the funerary landscape during the different periods of its history, and they lead us to envisage the various ways in which general social organization is reflected in the groupings of certain of the deceased.

Key words : territory, organization of cemeteries, funerary monuments, Aisne-Marne, La Tène, Champagne district.

Traduction : Margaret & Jean-Louis CADOUX

Zusammenfassung

Seit ungefähr zehn Jahren konnte aufgrund der zahlreichen Rettungsgrabungen ein neues Corpus der Grabstätten der Früh- und Mittellatènezeit in der Champagne zusammengestellt werden. Zudem konnten die Gräber dank der Flächengrabungen einerseits und der Konzentration der Operationen auf bestimmte Sektoren andererseits besser in ihre Umgebung eingeordnet werden. In den beiden vorliegenden Beispielen wurden die Gräber in unterschiedlicher Entfernung zum Siedlungsbereich lokalisiert. Sie befanden sich aber etwas weiter oberhalb in Hanglage. Zwar wurde der überwiegende Teil der Toten in der Nekropole bestattet, doch man findet ebenso Einzelgräber, Gräber in kleinen Gruppen, oder in wiederverwendeten Siedlungsstrukturen, wobei sowohl chronologische als auch geographische Variationen festzustellen sind. Bei den Nekropolen des Raumes Aisne-Marne tragen die Reihungen der Grabstätten, unbelegte Bereiche sowie die monumentalen Gräber dazu bei, den Grabbereich in den unterschiedlichen Phasen seiner Geschichte zu strukturieren und laden ein, sich über die Kompromisse zwischen der Nähe bestimmter Verstorbener und der allgemeinen Organisation der Nekropolen Gedanken zu machen.

Schlüsselwörter : Territorium, Organisation der Nekropolen, Grabmonumente, Aisne-Marne, Latène, Champagne.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr).